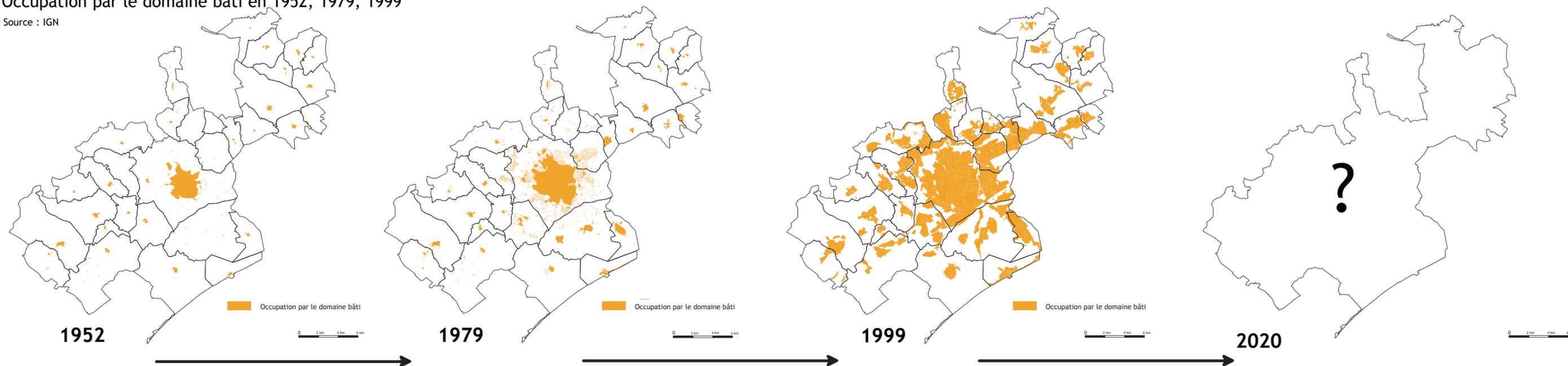


3.1. L'espace : usages et consommations

Occupation par le domaine bâti en 1952, 1979, 1999

Source : IGN



IGN 1952



IGN 2004

Diagnostic

Les urbains utilisent beaucoup d'espace

Sur la période des 35 dernières années, la Communauté d'Agglomération de Montpellier a presque doublé sa population, passant de 200 000 habitants en 1968 à environ 400 000 habitants en 2004.

Pendant cette même période, il a été utilisé plus de 15 000 hectares correspondant à peu près pour moitié à l'urbanisation résidentielle proprement dite et pour le reste à la diversité des usages de l'espace auxquels conduisent les consommations des urbains d'aujourd'hui : se déplacer (infrastructures), se distraire (aménagements et équipements de loisirs), consommer (commerces), s'éduquer et se cultiver (équipements collectifs) et travailler (zones d'activité).

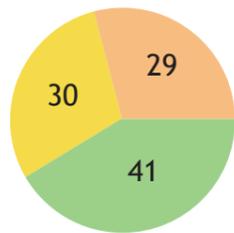
On peut ainsi considérer que chaque habitant supplémentaire a entraîné l'utilisation supplémentaire d'environ 800m² :

- 400m² pour usage résidentiel,
- 400m² pour autres usages.

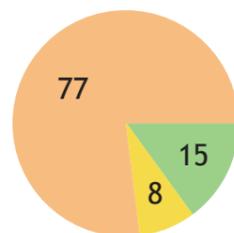
Aujourd'hui, l'état des utilisations de l'espace se résume ainsi :

	Communauté d'Agglomération de Montpellier		Ville de Montpellier		Communauté d'Agglomération de Montpellier hors Ville de Montpellier	
	en ha	en %	en ha	en %	en ha	en %
URBAIN (multi-usages)	13 000	29	4 400	77	8 600	22
AGRICOLE, au sens des P.L.U. (A)	13 200	30	475	8	12 730	33
NATURE (tous états de nature), au sens des P.L.U. (N) dont eau	18 300 (2 240)	41	825	15	17 470 (2 240)	45
TOTAL	44 500	100	5 700	100	38 800	100

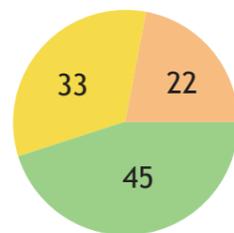
Source : récolement POS/PLU, système d'information BD France 99 in Diagnostic du SCOT - Equipe Mascot, juin 2003



Communauté d'Agglomération de Montpellier



Ville de Montpellier



Communauté d'Agglomération de Montpellier hors Ville de Montpellier

Schéma des utilisations de l'espace par :

- l'urbain
- l'agricole
- la nature

Enjeu

Quel usage de l'espace pour demain ?

Les plus de 100 000 habitants supplémentaires qui seront à accueillir d'ici à 2020 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Montpellier vont-ils susciter des utilisations de l'espace selon le même rythme que celui qui a marqué les 30 dernières années ?

La prolongation de cette tendance conduirait à mobiliser entre 9 000 et 10 000 hectares supplémentaires. Cette perspective est contraire aux objectifs de développement durable du territoire tels que le **Projet d'agglomération** les a retenus.

C'est pourquoi il convient, aujourd'hui et au travers du projet de schéma de cohérence territoriale de réfléchir à d'autres formes d'urbanisation qui préservent le capital foncier du territoire communautaire.

Comment organiser le développement urbain afin d'en limiter l'étalement ?

Comment valoriser le territoire en économisant l'espace ?

Depuis ces 30 dernières années, 1 habitant supplémentaire

=

800 m²⁽¹⁾

400 m² pour usage résidentiel 400 m² pour autres usages



(1) Valeur de consommation d'espace tous usages (y compris espace aménagé de sports-loisirs) conforme à ceux qu'établissent de nombreuses études aux niveaux national et local